

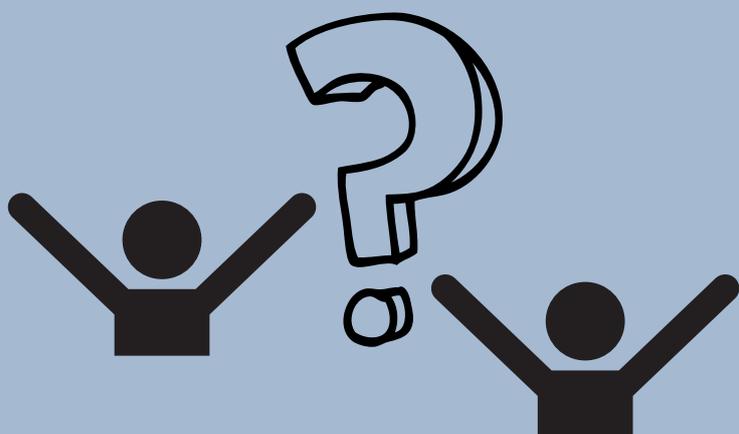
## Algérie : Quelle gestion des corps pour les personnes décédées ou disparues en migration ?

Il existe des différences sensibles entre régions. Les pratiques sont plus structurées en zones urbaines. Néanmoins, aucune norme nationale n'existe en Algérie.

### Récupération des corps

Fréquent en mer  
(mais conditionnée par signalisation)

Systematique à terre



### Identification des corps

Toujours conditionnée à une déclaration de disparition par la famille :

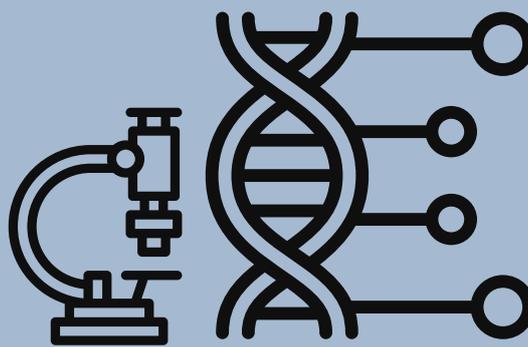
- Démarches fréquentes d'identification pour nationaux
- Démarches occasionnelles d'identification pour étrangers

## Collecte de données

Collecte ADN **systematique**

Autopsies **systematiques**

Collecte et archivage des données post-mortem : **aucune information**



## Sépultures

Individualisation, traçage et localisation  
des sépultures: **aucune information**

Rapatriement des corps : **aucune information**

Emission de certificats de décès : **systematique**

## Dispositifs de recherche des corps

Pour les nationaux : **aucune information**

Pour les personnes étrangères : **aucune information**

